Lettre d'Info n°67 - 2017

DISTRIBUTION GAZ

CCE de GRDF du 24 mai

La séance du CCE de GRDF s'est déroulée au siège de GRDF, 6 Rue Condorcet 75009 Paris.
Président de séance: ***Patrick BONNEAU***. Secrétaire : ***Thierry JOURNET*.**

Ordre du jour :

Fonctionnement du CCE : *[p.2]*
- approbation du PV du 15/03/2017

Généralisation du déploiement d'EOAI à l'ensemble du territoire - pour avis *[p.2 à 4]*

Généralisation EOAI…de l'Eau dans le Gaz…!

En préambule de la séance, la délégation CGT a fait lecture d'une déclaration liminaire, dont voici quelques extraits.

Les richesses créées, par les salariés, sont une nouvelle fois dévoyées vers les seuls actionnaires : 4 millions d'€ en complément d'intéressement à partager inéquitablement entre les salariés alors que, dans le même temps, les actionnaires d'ENGIE se prennent, eux, 1 Milliard d'€…

Un véritable hold-up si l'on considère :
Le 0% d'augmentation du SNB,
La baisse des GF & du nombre de NR,
Les pressions régulières sur toutes les dépenses de fonctionnement qui mettent, entre autre, en difficulté la réalisation de travaux au jour le jour,
Une réorganisation permanente des services,
Un élargissement des zones d'astreintes gazières, qui va fragiliser les interventions et augmenter les risques d'accidents,…

Les Français viennent d'élire un nouveau président de la République. Chacun connaît les conditions qui ont conduit à ce résultat au 1er tour et de façon plus évidente au second tour.

Les enquêtes d'opinion à la sortie des urnes comme le taux record d'abstention et de votes blancs ou nuls confirment que cette élection n'est pas un plébiscite à un programme. Pourtant, c'est à ce tour de passe-passe que se livre le nouveau Président de la République et son entourage.

La nouveauté ne pourrait se résumer dans l'âge du capitaine ou en essayant de brouiller les cartes sur l'échiquier politique français. Mais la nomination d'un Premier ministre, proche d'Alain Juppé et soutien de François Fillon est symbolique du sens donné à l'action du gouvernement. La composition du gouvernement montre également que les ministres ne sont pas tous des inconnus de la politique.

Composition de la délégation CGT au CCE GRDF

ABED	Karim	karim.abed@erdf-grdf.fr
AURIOL	Carole	caroleauriol@orange.fr
BERGER	Pascal	pascal-p.berger@erdf-grdf.fr
BILLAUT	Serge	serge.billaut@erdf-grdf.fr
BRIERE	Cassandre	cassandrebriere53@gmail.com
CASTETS	Philippe	pcastets.edfgdf@gmail.com
CELLERIER	Fabrice	fabrice.cellerier@erdf-grdf.fr
CHESNEL	Hervé	chesnelherve@hotmail.fr
DAYET	Lionel	lionel.dayet@grdf.fr
DUTEL	Thomas	dutelthomas@gmail.com
FALLETTA	Pietro	pietro.falletta@erdf-grdf.fr
GONNET	Christophe	christophe.gonnet@erdf-grdf.fr
HEINISCH FOUQUES	Patrice	patrice.heinisch@gmail.com
JANEAU	Christophe	christophe.janeau@erdf-grdf.fr
JOURNET	Thierry	thierry.journet@erdf-grdf.fr
LEFEBVRE	François	francois-jacques.lefebvre@erdf-grdf.fr
LETOURNEL	Patrick	pletournel091@gmail.com
PICCIRILLO	Alain	alain.piccirillo.cgt@gmail.com
PROBEL	Frédéric	frederic.probel@enedis.fr
RAYA	Sébastien	sraya@fnme-cgt.fr
RENARD	Yann	yann.renard@erdf-grdf.fr
RIDUET	Thibaud	rdthibaud@gmail.com
ROTY	Chrystelle	chrystelle.roty@erdf-grdf.fr
SANTO	Patrick	clemepat@yahoo.fr
SCHEERLINCK	Frédéric	frederic.scheerlinck@erdf-grdf.fr
ZUCCARO	Ludovic	ludoviczuccaro.ccegrdf@gmail.com
CHABARD (RSCCE)	Didier	didier.chabard@erdf-grdf.fr

Maintenant, c'est la casse du code du travail et de la protection sociale *qu'Emmanuel Macron compte imposer, à coup d'ordonnances, sous l'injonction de Pierre Gattaz, et pendant la période estivale….Les salariés, privés d'emploi, retraités, apprécieront surement…!*

Cette méthode ne répond en rien aux attentes, aux besoins, aux aspirations des salariés et du pays. Elle est le moyen de tenter de contourner le débat et de désamorcer les mobilisations.

Il n'y a ni urgence, ni efficacité à poursuivre une politique de déréglementation du marché du travail qui, à l'image du bilan du quinquennat Hollande génère chômage, précarité, explosion des inégalités.

Nous sommes conscients que, face aux objectifs du Président de la République et du gouvernement avec le soutien du Medef, une mobilisation du monde du travail, des privés d'emplois, de la jeunesse et des retraités est indispensable. La CGT entend bien y travailler très rapidement dans un cadre syndical le plus unitaire possible.

Sans attendre, la CGT appelle ses organisations à se déployer, partout dans les entreprises, les services et les localités pour débattre avec les salariés, les citoyens et faire partager ses exigences de progrès social.

C'est un nouveau message fort que la CGT veut faire entendre à la veille de nouvelles échéances politiques importantes pour le pays.

Car, si « En marche ! » (arrière) a une majorité à l'assemblée nationale, seule, ou avec d'autres qui ne manquerons pas de se rallier pour voter les mauvais coups contre le monde du travail, cela va être très dur pour les salariés actifs et inactifs …

Alors, pour s'éviter ces souffrances, des heures de grève et de nombreuses manifestations à répétition … le mieux, s'est de donner lors de ces élections législatives, une majorité à la France « des gens »… !

lire notre déclaration intégrale

Fonctionnement du CCE

➢ **Approbation du PV du 15/03/2017**

Ce PV est approuvé à l'unanimité.

Généralisation du déploiement d'EOAI à l'ensemble du territoire

pour avis

Le projet EOAI s'inscrit dans un contexte où GRDF subit la modification d'organisation d'ENEDIS qui, en déployant le compteur LINKY, a fait le choix de faire évoluer ses activités de réseau en y intégrant celles liées à la gestion technique des contrats de fourniture.

C'est dans un contexte marqué par la recherche de performance à tous les étages et la volonté de modernisation qu'apparaît la nécessité d'anticiper et de préparer GRDF à déployer de nouveaux modèles d'organisation qui lui permettront, surtout, d'ouvrir de nouvelles marges de manœuvre pour répondre à l'appétit insatiable des actionnaires d'ENGIE.

Depuis plus de 2 ans déjà, la délégation CGT traite ce dossier complexe. Reste à redire ce que la Direction ne veut pas entendre mais qui, de fait, impactera maintenant les débats en régions sur le déploiement du projet (CE, CHSCT, Comités de suivi régionaux et nationaux).

Commençons par préciser que l'avis du CCE du 24 mai 2017, recueilli par la Direction pour permettre la généralisation du projet, a été NEGATIF A L'UNANIMITE.

Cela n'a pas empêché le DRHT de GRDF et Président du CCE, Patrick Bonneau, de communiquer le soir même à tous les Agents en ces termes (extrait communication):

Mercredi 24 mai 2017

Une étape franchie dans l'évolution de l'organisation des activités d'intervention

Bonjour à toutes et à tous,

Ce mercredi 24 mai, le CCE de GRDF a émis un avis sur le déploiement du nouveau modèle d'organisation de nos activités d'intervention.

L'obtention de cet avis est une étape supplémentaire dans notre trajectoire 2018.

Vous l'aurez remarqué, notre Président **fait bien attention à ne pas vous dire que l'avis était négatif et de surcroit, à l'unanimité !!!**
[14 CGT (dont 1 voix reprise à la CFDT ayant quitté la séance dès le début), 1 FO et 5 CFE-CGC].

Lors du traitement de ce dossier au national, notamment depuis un an, nous avons compris que les décisions appartenaient aux Directeurs de DR et que la Direction nationale était hors-jeux. Aujourd'hui, nous sommes sur un système de « *réunionite aigüe* », avec une surdité manifeste de la part de nos dirigeants. Cela, nous l'avons constaté à plusieurs reprises, le plus bel exemple étant le dossier sur les futurs métiers à GRDF où, malgré nos nombreuses remarques, rien n'a bougé !!!

La CGT s'est même entendue dire que « *le meilleur dialogue social est celui qui s'arrête vite* ». Cela prouve bien le peu d'intérêt que la Direction attache aux personnels et à ses représentants.

Vos élus CGT sont, une fois encore, intervenus, seuls, sur les points que nous vous proposons d'étudier à la lecture de notre analyse en pièce jointe, telle que présentée à la Direction en séance.

Agrandissement des ZEPIG et exigences du contrat de Service Public avec des risques importants d'allongement des délais d'intervention sur certains secteurs :
Le dossier présenté fait passer le nombre de ZEPIG de 446 à 307 (hors propane), soit une baisse de 30% !!!

204 ZEPIG « verte » : « *ces zones portent plus de 80% du CA de GRDF et du nombre de clients servis. L'enjeu d'organisation de l'activité d'intervention est un enjeu de service client, de gestion de la saisonnalité et de performance économique* »... !!!

96 « Orange » : « *ce sont des zones d'activités gazières peu à moyennement denses (activité gazière inférieure à 4 salariés ETP), avec un enjeu d'organisation et de tenue de « l'astreinte » puis d'optimisation de la journée de travail des techniciens* »...et

7 « Rouge » : « ce sont des zones dont l'éloignement d'une zone dense, et/ou la charge d'activité rend critique la tenue en propre de l'ISG à un coût acceptable. Dans celles-ci la mise en place de fonctionnements spécifiques seront nécessaires, telle que l'externalisation »... !!! dont 6 doivent être communes avec ENEDIS...

Passage de 10 zones « Pilote » à 9 APPI (ex CAPPA) ; 65 AI succèdent à 80 ARG et 130 GTC...

Vos élus CGT ont rappelé la loi, qui précise dans l'arrêté du 13/07/2000, article 17, RSDG 9 que « *L'organisation de l'opérateur doit tenir compte de la nécessaire proximité des moyens indispensables au traitement des interventions d'urgence. L'opérateur doit intervenir directement ou indirectement dans la zone considérée dans les délais les plus brefs pour prendre les premières mesures de sécurité destinées à assurer la sécurité des personnes et des biens.* »

Cette définition ne souffre d'aucune ambiguïté, elle ne prête à aucune interprétation et n'ouvre pas la voie à une augmentation des délais d'arrivée sur place.

La priorisation des enjeux clients par rapport à la sécurité dans la construction de la nouvelle organisation, qui impose le démixtage et désoptimise les activités.

Création de nouveaux sites et **locaux de proximité** (une quinzaine) où vos élus CGT ont défendu le principe que ceux-ci devaient servir à garer la voiture personnelle et que les trajets pour aller sur d'autres sites, hors ZEPIG, soient pris sur le temps de travail. La discussion est toujours en cours…

Professionnalisation des Agents : nous avons alerté la Direction sur des niveaux de formation à 2 vitesses selon les régions. En effet, comme sur les autres sujets du projet EOAI, la main est donnée aux régions. Donc, suivant les motivations, les compétences et les moyens dans chaque région, les agents seront plus ou moins formés avec des cursus différents qui risquent de les mettre en danger. Un gros travail reste maintenant à faire dans les CE afin que toutes les formations soient bien effectuées autant quantitativement que qualitativement. Nous invitons les élus des CE de GRDF à gréer très rapidement leurs Commissions Emploi Formation respectives ; une grosse partie du travail sur la professionnalisation des agents va se faire dans ces instances.
La direction a également été interpellée sur le déficit du volume de formations – qu'elle-même reconnaît d'ailleurs - et sur la montée en compétences dans les Pilotes Urbains qui n'a pas été respectée (discrimination pour réaliser les activités).

Descriptif des nouveaux emplois : malgré nos arguments factuels et le manque de clarté observé sur les pilotes urbains, nous n'avons toujours pas été écoutés…

Le volet accompagnement et la polyvalence, qui ne respectent pas l'accord sur les réorganisations du 23 juillet 2010 dans sa globalité, notamment sur l'aspect prime d'adaptation et accompagnement au changement de métier…

L'articulation entre APPI (ex CAPA), AI (ex ARG), BEX et Ingénierie, démontrant qu'il faut redonner la main aux encadrants en AI sur la programmation dans certaines activités et le besoin très important de montée en compétences. Le récent accident gaz de Bourbon Lancy (71) pourrait se reproduire de plus en plus avec une APPI qui programme sans le concours des encadrants en AI. La Direction revoit**, enfin,** un peu sa position en précisant les attendus.

La nécessité de **revoir le prescrit (M-RES 11/19 B)** sur les mises en service lors de réouvertures de contrats pour garantir que ce que l'on remet en service entre l'OCI et le robinet du compteur distant (en local…) soit étanche par l'utilisation d'un manomètre.

A terme, les gains potentiels de cette nouvelle organisation sur les primes d'astreinte, les baux immobiliers,…devraient permettre une économie de près de 14 millions d'euros par an !!!

Il revient maintenant aux CE et CHSCT, dans chaque région, d'étudier leurs dossiers respectifs avec une première information afin de rendre un avis éclairé et motivé sur ces derniers…ensuite !

L'ensemble des élus CGT du CCE de GRDF se tiennent à votre disposition pour toute aide ou complément d'information… !

lire la déclaration

prochain CCE de GRDF le 21 juin 2017